

## Critères de segmentation pour l'assurance individuelle décès

Afin de déterminer les conditions de votre police d'assurance individuelle décès, nous tenons compte des critères d'acceptation (CA), d'étendue de la garantie (CE) et de tarification (CT) suivants:

### **1. Pour les assurances décès Belfius Home Credit Protect, Belfius Business Credit Protect, Belfius Gift Protect et Belfius Life Protect :**

#### Votre âge (CA, CT) :

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès augmente. C'est pourquoi votre âge au moment où vous souscrivez l'assurance a un impact sur l'acceptation et influence le montant de la prime.

#### Votre état de santé (CA, CE, CT) :

Votre état de santé actuel nous donne une indication de votre risque de décès futur et de votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

#### Votre profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez (CA, CE, CT) :

La profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez, peuvent, à cause de leur dangerosité, avoir une influence sur votre risque de décès et votre espérance de vie. Votre profession et le(s) sport(s) exercé(s) ont un impact sur l'acceptation et influencent l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

#### Le fait que vous séjourniez de manière prolongée à l'étranger ou non (CA, CE, CT):

Un séjour dans un pays étranger peut, selon la durée du séjour et la destination, avoir une influence sur votre état de santé, votre risque de décès et votre espérance de vie. Un séjour prolongé dans un pays étranger a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

#### Le fait que vous fumiez ou non (CT) :

Le fait que vous fumiez ou non a une influence sur votre état de santé, avec des conséquences sur votre risque de décès et votre espérance de vie. C'est pourquoi le fait que vous fumiez ou non influence le montant de votre prime.

#### La grandeur du capital assuré (CT) :

Plus le capital décès que vous souhaitez assurer est élevé, plus les formalités médicales sont sévères. Grâce à des formalités médicales plus sévères, nous obtenons une meilleure indication de votre état de santé et nous pouvons mieux évaluer votre risque de décès. Ainsi, nous pouvons appliquer des primes plus adaptées au risque à assurer, en fonction de la tranche correspondant au capital assuré. De plus, les frais liés à la gestion d'un capital important sont relativement moins élevés que pour un capital plus modeste.

### **2. Pour les assurances Belfius Line Protect et Belfius Credit Cover**

#### Votre âge (CA, CE) :

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès augmente. C'est pourquoi votre âge au moment où vous souhaitez souscrire l'assurance a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer.

Belfius Insurance SA

Entreprise d'assurances agréée sous le numéro 0037 – place Charles Rogier, 11 – B-1210 Bruxelles

IBAN BE72 0910 1224 0116 – BIC GKCCBEBB

RPM Bruxelles TVA BE 0405.746.064

Votre état de santé (CA, CE):

Votre état de santé actuel nous donne une indication de votre risque de décès futur et de votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer.

Le montant du capital assuré et la durée du contrat (CT) :

Le montant du capital assuré et la durée du contrat du crédit influencent le montant de la prime car le risque à assurer y est directement lié.

### **3. Pour l'assurance décès Belfius Assurance Obsèques :**

Votre âge (CA, CT) :

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès est élevé ce qui augmente le risque que la totalité des primes payées par l'assuré ne suffisent pas à couvrir adéquatement le risque couvert par l'assureur. Par conséquent, pour les personnes de 70 ans et plus, seule la souscription du contrat Obsèques+ est autorisée via le paiement par prime unique.

En outre, le risque de décès augmentant avec l'âge, votre âge au moment où vous souscrivez l'assurance a un impact sur l'acceptation et influence le montant de la prime car le risque à assurer est directement lié.

Votre état de santé (CA) :

Votre état de santé au moment de la souscription ou d'une augmentation du capital assuré influence votre risque de décès futur et votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l'acceptation du risque.

La cause de décès (CE) :

L'absence de questionnaire ou d'examen médical augmente le risque d'anti-sélection. Des délais d'attente de 2 ans sont dès lors dans certains cas prévus comme décrits aux conditions générales du contrat.

Votre profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez (CE) :

La profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez, peuvent, à cause de leur dangerosité, avoir une influence sur votre risque de décès et votre espérance de vie. Votre profession et le(s) sport(s) exercés influencent l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer.

Le fait que vous séjourniez de manière prolongée à l'étranger ou non (CE):

Un séjour dans un pays étranger peut, selon la durée du séjour et la destination, avoir une influence sur votre état de santé, votre risque de décès et votre espérance de vie. Un séjour prolongé dans un pays étranger influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer.

Le montant du capital assuré (CT) :

Le montant du capital assuré influence le montant de la prime car le risque à assurer est directement lié.